



Décembre 2025

Le groupe scolaire FABRE se mobilise pour la famille A.

Arrivés en France le 1^{er} juillet 2020, madame A. et ses 3 enfants vivent à Toulouse depuis mars 2022. Les 3 enfants fréquentent l'école Fabre depuis maintenant 2 ans.

Parfaitement intégrés dans leur environnement, ils sont très appréciés de leur entourage.

Devenus très rapidement francophones, ils participent à de nombreuses activités extra-scolaires et pendant les vacances fréquentent les centres de loisirs.

Le personnel enseignant et éducatif tient à saluer la qualité de l'inscription de ces jeunes dans les apprentissages et les dynamiques de groupe.

Nous regrettons la grande précarité dans laquelle toute la famille est placée depuis septembre 2024 quand madame A. n'a pu obtenir le renouvellement de son droit au séjour et a perdu son contrat de travail.

Émus par leur sort, nous, parents d'élèves, enseignant·e·s, intervenant·e·s du travail social, formatrices, employeur, collègues, voisin·e·s, et citoyen·ne·s demandons à M. le Préfet de la Haute-Garonne de reconsidérer avec bienveillance la situation de la famille A.

Les 3 enfants devraient pouvoir poursuivre leur scolarité ici à Toulouse. Ils savent pouvoir compter sur notre confiance et notre attention. Nous sommes résolu à ce que leur soient accordées la stabilité, la dignité et la sécurité nécessaires.

La famille A. devrait pouvoir accéder à une situation administrative permettant une pleine intégration sociale et économique parmi nous.

Nom Prénom	Adresse	Signature

À retourner à : Groupe scolaire Fabre, 9 rue saint Rémésy 31000 Toulouse